

DETOURNEMENTS

Dans le Bureau du Percepteur de Taxes du Premier District.

Chas E. Letten, commis en chef, disparaît laissant un déficit d'environ \$90,000.

L'Auditeur d'Etat ouvre une enquête.



M. JOHN FITZPATRICK.

Une somme énorme, plus de \$90,000, a été détournée au bureau du percepteur des taxes d'état du premier district de la Nouvelle-Orléans, M. John Fitzpatrick.

En outre, M. Fitzpatrick craignait quelque retard, téléphonant tous les jours au matin à M. Capdevielle à Baton Rouge.

En outre, M. Fitzpatrick craignait quelque retard, téléphonant tous les jours au matin à M. Capdevielle à Baton Rouge.

Le mardi soir le percepteur avait fait surveiller la résidence de Letten, mais celui-ci n'y entra pas.

M. Capdevielle a immédiatement pris des mesures pour procéder à un examen des livres, et a fait fermer le bureau.

On n'aura évidemment des détails précis sur le cas de Charles E. Letten que dans quelques jours.

Charles E. Letten est le fils du défunt Charles Letten, qui fut à une époque receveur du troisième district et a laissé une mémoire honorée.

Letten est marié et a trois enfants, dont un fils unique, également marié. Il meurt apparemment une vie des plus régulières.

L'auditeur Paul Capdevielle a reçu hier soir un représentant de l'ABEILLE. Il venait de rentrer à sa résidence, après avoir travaillé toute la journée à l'examen des livres du percepteur de taxes du premier district.

M. Fitzpatrick a immédiatement écrit une lettre personnelle à M. Fitzpatrick, lui exposant les faits et le demandant de faire le règlement exigé par la loi.

INJECTION BROU. Cas les plus obstinés. Vendu par tous les pharmaciens.

ce point, M. Fitzpatrick a alors promis de se soumettre à la loi. Lundi dernier M. Capdevielle a reçu la visite de M. Fitzpatrick à sa résidence de l'avenue de l'Espérance.

L'auditeur Capdevielle avait projeté une visite à Jeanperette, où une réception avait été préparée en son honneur, mais comme son devoir le retient à la Nouvelle-Orléans, il a renoncé à ce voyage.

M. Fitzpatrick lui a au gré d'avoir insisté comme il l'avait fait pour obtenir le règlement, car il est probable que sans la fermeture déployée par l'auditeur le déficit n'aurait pas été découvert, et que Letten aurait pu commettre de nouveaux détournements pour combler le déficit avec le produit des nouvelles taxes.

On croit, après un examen superficiel des comptes, que le déficit sera de \$90,000 à \$90,000.

Les membres du conseil d'administration de la Bibliothèque Fisk, M. M. Lelong, Katz, Baldwin, De-Grange et Claborn, se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Flynn.

D'après une motion adoptée les employés de la Bibliothèque seront divisés en trois catégories comme suit: bibliothécaires, sous-bibliothécaires et cadets.

Ces derniers devront subir un examen à la commission du service civil pour être promus au grade de sous-bibliothécaires et ils devront être agréés par le conseil.

Bataille sanglante. Sa trouvant réunies hier matin dans la maison d'une amie, LIZIE SMITH, qui demeure rue St-Pierre, 2633, Bertha Bell et Marie Johnson, deux femmes de couleur, se sont prises de querelle.

La blessée a été transportée à l'hôpital et n'est pas en danger de mort. Bertha s'est enfuie avant l'arrivée de la police.

Acte de vandalisme. On a découvert hier matin que les coussins d'un car de la compagnie de chemin de fer de Louisville et Nashville gâté au pied de l'avenue des Champs-Elysées avaient été sacrifiés pendant la nuit.

James Bonnot, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Branch No 817 rue Toulouse. BERTRAND ABER, Gérant.

GEO. J. MOTHE, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Institution Chenet, 3507 RUE MAGASINS. Le meilleur collège de pharmacie de la Nouvelle-Orléans.

Collège de Pharmacie de la Nouvelle-Orléans. Le seul Collège de Pharmacie de la Nouvelle-Orléans.

TULANE. M. C. M. TIM MURPHY. M. J. CORNER IN COFFEE.

ATTACHE NOCTURNE. M. William H. Mitchell, agent des théâtres Tulane et Crescent.

DAUPHINE THEATRE. HENRY GREENWALL, Locataire. JOHN W. HEBBY, Directeur.

Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 28 Avril 1907. Partira de MILWAUKEE à l'arrivée des crues de la Rivière de la Nouvelle-Orléans.

JAPALAC. BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, National Realty Building.

Le Collège St-Aloysius. Colin Remparts et Espinasse, n'est PAS SURPASSE dans ses méthodes d'enseignement.

DEUXIEME PARTIE. L'ENFANT. LE PETIT ETIENNE. Dans la bizarre maison, plantée tout de gauchis sur le boulevard Saint-Germain, dont M. de Mirvert restait possesseur en dépit de la ville de Paris, de son intérêt, du bon sens et de l'esthétique, il existait une quantité de petits appartements, dignes, par leurs dispositions extravagantes, de l'extérieur de l'immeuble.

pas qui habite chez moi. —Qu'est-ce qu'ils ont de louer, ces gens-là? —Huit cents. —Au locataire qui est sur votre palier? —C'est ça. Je doublerai mon appartement. Qu'est-ce que c'est que ce locataire? —Un petit employé. Il fait des écritures quelque part. —Il est tout seul? —Non, marié. —Ah! c'est plus ennuyeux pour le mettre dehors. —D'autant plus que sa petite femme, une pauvre maigrichonne vient d'être à moitié démolie par une fausse couche. —C'est embêtant, observait M. de Mirvert. —Tant que ça? —Si leur appartement ressemble au mien, c'est cher. —Ah! il a plus d'aspect. Il est mieux tenu, déclarait Mme Grouille. Les meubles y sont moins encombrés et plus neufs. —Huit cents francs, murmura l'étonnant propriétaire. C'est lourd pour ces petits employés. Si je les diminue?... —Comme Monsieur voudra. —Ça leur fera plaisir, hein? —Ma foi non, monsieur. —Comment?... sursautait le bonhomme. —Monsieur les augmenterait, ça serait pareil. —Par exemple!... —Il y a trois ans qu'ils ne

payent plus rien. —Ils ne payent plus?... Vous m'avez dit qu'ils payaient huit cents francs. —Pardieu, monsieur. Vous m'avez demandé le chiffre de leur loyer. Vous ne m'avez pas demandé ce qu'ils versent. —Dieu que c'est embêtant! répétait M. de Mirvert. S'ils ne payent pas, je ne peux pas les mettre à la porte. Ils ne trouveraient pas l'équivalent. Mais pourquoi ne payent-ils pas, sacre tonnerre? Vous m'avez donc pas veillé à ça, madame Grouille? —Vous m'avez interdit de les traquer, ripostait la concierge en pinçant les lèvres. —Bon... bon... ne vous fâchez pas... Nous allons voir autre chose. Et au-dessus de moi! —Au-dessus de vous, c'est le vieux écolap de Reichshoffen, avec sa nièce... Elle travaille dans une maison de couture, sa nièce. —Eh bien, ce n'est pas, est-ce qu'ils l... demandait timidement M. de Mirvert. —Est-ce qu'ils... qu'il? —Est-ce qu'ils payent? —Pas un radis. —Nom de nom, que c'est embêtant! En voilà encore à qui je ne peux pas donner congé. Ah! je n'ai pas de veine! —Monsieur se contentera encore d'une souperette. Il en reste une, tout à fait lambrisée, sur le derrière. Ah! puis il y a les caves. Aucune de vos locataires

ne se sert de sa cave. —Tenez! La raison?... —C'est qu'ils n'ont pas de vin à y mettre, parbleu! —Ils n'ont pas de vin?... Bigre! pas de vin?... Pas même la petite femme en couches? —Celle-là encore moins que les autres. —Vous lui porterez un panier de mon bourgeoise... le vieux... celui des Hospices de Beaune, madame Grouille... Mais, nom de nom, où est-ce que je vais mettre cette porte de sacristie que je viens... —Je vous disais que les caves, —Bongre d'ignorante!... les caves!... Des bois du treizième siècle dans les caves!... Ah! il dit les moi!... Et le rez-de-chaussée sur le jardin. C'est ce qui ferait mon affaire. Je pourrais l'agrandir avec une espèce d'atelier en dehors. Qu'est-ce qui habite là, déjà? —Les deux vieilles demoiselles Cornet. —Zut des vieilles demoiselles, maintenant... Que c'est embêtant!... que c'est embêtant!... Et qui ne payent pas, bien entendu? —Au contraire. Elles ne manquent pas un terme. —Bah! s'écria Mirvert esto maqué. Puis, se rendant à l'évidence: La voilà, ma veine! Elles payent, celles-là... alors quel prétexte pour leur donner congé?... —Mais, monsieur, vous leur

avez donné congé. —Pas possible?... Ça c'est parfait. Quand est-ce qu'elles partent? —Je ne peux pas vous dire? —Comment?... vous ne pouvez pas me dire? Est-ce que vous vous payez ma tête, madame Grouille? —Je ne me le permettrais pas, monsieur. —Alors, quand déménagent les demoiselles Cornet? De quel époque date-t-il, leur congé? —Du Seize-Mai. —Du Seize-Mai? Et nous sommes en novembre... Elles ne devraient pas être là. —Prérez l'habitude d'économiser, elle est bonne.

PETITES ANNONCES. DEMANDE - Un jeune garçon, parlant français, à l'imprimerie L'Abéille, 212 Passage de la Bourne. 11 sept-07. 2000 de gages sont demandés à une personne capable de tenir comptabilité. Une famille de trois personnes. Pourra occuper sur les lieux. D'autres services fructueux dans la maison. P.10 avenue St-François, coin de la rue Robert. 10 sept-07. CONSULAT DE FRANCE. Jean Albert Agon, S. M. Auguste Bejottes, S. M. Jean Marie Descaunes, S. M. Jean Marie Auguste Douss, S. M. Jean Bernard Dubois, S. M. T. B. Guillaume Duthu, S. M. Augustin Escudé, S. M. Philippe Sabathie, S. M. Paul Solle, S. M. 1001-1006. L'École de Culture Physique. 116 RUE ST-CHARLES. Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. CARL FONS, Champion Athlétique Greco Romain, Directeur. Mme CARL FONS Enseigne aux Dames. 10 sept-07.